



LA CDC DU KRTB



Décembre 2003

Tél : 867-5885 postes 101,102 et 103
Courriel : cdckrtb@videotron.ca

Dans ce numéro

Des nouvelles de la CDC	p.1
Projets de loi du gouvernement Charest	p.2 & 3
La misère du monde actuel en chiffres	p.3
Lettre d'un jeune aide missionnaire !	p.3
Erratum ACEF du Grand-Potage	p.4
Vous voulez économiser de l'argent?	P.4
Pour que cessent ces meurtres de femmes	P.4
Vœux	p.4
Pensée du mois	p.4

Adhésion 2003 - 2004 de la CDC

Nous désirons vous rappeler qu'il est maintenant temps de faire votre renouvellement d'adhésion 2003 - 2004 à la CDC. Pour plus d'informations ou pour avoir le formulaire d'adhésion si vous l'avez égaré, communiquez avec :

Sébastien

- ⇒ Par téléphone : 867-5885 poste 103
- ⇒ Par courriel : cdckrtb@videotron.ca
- ⇒ Par télécopie : 867-8920

Équipements de bureau à donner

- 1 chaise de bureau sur roulette brune.
- 1 petit bureau en bois 2 tiroirs.
- 2 grands bureaux
- 1 photocopieur
- 2 ordinateurs 486
- 1 petit humidificateur

Communiquez avec :

Sébastien au 867-5885 poste 103

La Corporation de développement communautaire du KRTB toujours présente dans son milieu !

Lors de l'assemblée générale de la Corporation de développement communautaire du KRTB qui s'est tenue à Rivière-du-loup le 25 novembre dernier, les groupes présents ont élu le conseil d'administration. On y retrouve Estèle Bérubé de la MRC de Rivière-du-loup, Nadine Blanchet de la MRC du Kamouraska, Lorraine Michaud de la MRC des Basques, Jean-André Gallant de la MRC du Témiscouata, Frédéric Audibert, Karina Fleury et Anne Paquette tous trois représentants du territoire du KRTB.

Les priorités de travail pour 2003-2004 pour la CDC sont de consolider la Corporation, de favoriser la participation des organismes au développement local, de suivre attentivement le projet de loi sur la gouvernance locale et régionale et finalement, d'assurer un suivi du dossier concernant la Politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome. De plus, les participantEs ont clairement exprimé le désir que la CDC poursuive son travail au niveau de l'offre de formation et de la promotion des organismes communautaires autonomes.

Le Court-circuit pour vous!

Si vous voulez que vos informations soient publiées ou pour apporter des commentaires communiquer avec Sébastien au 867-5885 #103, par fax 867-8920 ou cdckrtb@videotron.ca . Faites-le 5 jours avant la date de tombée soit la semaine du 15 de chaque mois.

Voici un bref résumé des projets de loi du gouvernement Charest. Fait à noter, tous ces projets ont été adoptés par l'imposition du bâillon. Cette motion suspend les règles afin de permettre au gouvernement Charest d'adopter neuf projets de lois controversés dans de courts délais.

En Bref

Projets de loi du gouvernement Charest

Projet de loi 8 : Loi «modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance» sur les garderies. Déposé en juin, il empêche la syndicalisation des éducatrices en milieu familial.

Partisans : Québec estime répondre aux attentes des éducatrices qui veulent se regrouper mais conserver une certaine latitude. Québec confirme le statut qu'elles ont déjà.

Adversaires : Les centrales dénoncent qu'on enlève à un groupe d'employés le droit à la syndicalisation.

Projet de loi 20 : Loi « modifiant sur le ministère du revenu ».

Partisans : On donnera des pouvoirs de perquisition et un pouvoir d'initiative très clair au ministre du Revenu, lui permettant de déclencher des enquêtes contre l'évasion fiscale. Resserre les règles pour les détaillants de tabac et d'essence.

Adversaires : Les pouvoirs conférés au ministre du Revenu sont excessifs et disproportionnés par rapport aux besoins. Le Protecteur du citoyen et la Commission des droits de la personne ont de sérieuses réserves.

Projet de loi 25 : Loi sur « les agences de développement de réseaux locaux de service de santé et de services sociaux ».

Partisans : Le projet de loi remplace les régies régionales de la santé par des agences de développement des réseaux locaux. Chacun devra sur son territoire prévoir une gestion intégrée des soins de santé. Elles auront les pouvoirs des anciennes régies mais les services seront mieux rendus parce que les conseils d'administration seront fusionnés : les hôpitaux, les CLSC et les CHSLD.

Adversaires : Les CLSC sont très réticents et prévoient une domination des hôpitaux sur les autres établissements du réseau. On craint que cela ouvre la porte à l'intégration d'autres réseaux - en éducation par exemple. Certains craignent un changement cosmétique. Les infirmières estiment qu'il sera dangereux, parce que les employés choisiront les établissements les plus lucratifs. Ouvre la porte à la sous traitance pour les organismes communautaires. Grande probabilité de prédominance des services médicaux sur les services sociaux.

En Bref

Projets de loi du gouvernement Charest



Projet de Loi 30 : Loi sur « les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales. »

Partisans : Simplifiera la gestion des établissements du réseau. Au total, les 3 700 accréditations syndicales passeront à 1900, mais surtout chaque établissement n'aura pas plus de cinq catégories d'emploi.

Adversaires : Les centrales disent que les négociations seront compliquées parce que morcelées au niveau local. Des syndicats indépendants fondés pour défendre certains groupes spécifiques disparaîtront au profit des grandes centrales qui auront davantage de poids devant le gouvernement.

Projet de Loi 31 : Loi « modifiant le code du travail », amende l'article 45 du Code, pour permettre la sous-traitance.

Partisans : L'allègement aura un impact financier important, rendra plus compétitives les entreprises québécoises. Le Conseil du patronat estime que ce changement mettra les entreprises québécoises sur le même pied que leurs concurrentes dans tout le pays. Les rigidités du Code du travail nuisent à la réputation du Québec au yeux des investisseurs étrangers.

Adversaires : On chambarde des droits acquis par les centrales syndicales. Des turbulences sont à prévoir dans les prochaines années car tous les groupes voudront inclure leurs droits perdus dans les conventions collectives. La compétition des sous-traitants, non syndiqués, exercera une forte pression à la baisse sur les salaires.

Projet de lois 32 : Loi sur « les centres de la petite enfance et les autres services de garde ».

Partisans : Québec estime que les tarifs quotidiens doivent être haussés, passer de 5 à 7\$ par jour pour mieux refléter les coûts réels. La contribution des parents sera indexée dans l'avenir.

Adversaires : Le projet de loi rompt avec les promesses de maintenir les contributions à 5\$ par jour. L'encadrement prévu démontre une absence de confiance et de reconnaissance envers les artisans de ce réseau.



Pour en rire un peu !



Le gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'il changeait son emblème à un condom pour qu'il reflète mieux à quoi il tient. Un condom résiste à l'inflation, freine la productivité, détruit la prochaine génération, protège un paquet d'enculés, et vous donne l'impression d'être en sécurité pendant que vous vous faites fourrer. Maudit, ce ne peut être plus clair que ça !!!

Projets de loi du gouvernement Charest

(Fin « pour l'instant »)

Projet de Loi 34 : Loi sur le ministère du Développement économique et régional.

Partisans : Les maires et les préfets de MRC sont favorables à devenir responsables de centre locaux de développement et de la conférence Régionale des Élus.

Adversaires : On décrit l'absence de la société civile dans ces centres locaux, des gens d'affaires, des organismes de défense des femmes, des jeunes ou des démunis. Rien n'obligera les élus à accorder une représentation à ces groupes importants. Recul démocratique majeur et galvaudage du principe d'imputabilité.

Source : La Presse 9 décembre 2003

La misère du monde actuel en chiffres

- La faim, la soif, les épidémies et la guerre font plus de victimes à chaque année que la Seconde guerre Mondiale en 6 ans.
- 100 000 personnes meurent de faim ou des suites immédiates de faim chaque jour.
- 826 millions de personnes sont actuellement gravement sous-alimentées.
- Toutes les 7 secondes, un enfant de moins de 10 ans meurt de faim.
- 2 milliards d'êtres humains vivent dans la misère absolue, sans revenu fixe, sans logement adéquat, sans soins médicaux, sans nourriture suffisante, sans accès à l'eau, sans éducation ...
- ... La fortune de Bill Gates est égale à la valeur totale de celle de 106 millions d'Américains les plus pauvres ...

Source : L'Écriteau - Info-Dimanche / le 7 décembre 2003

Lettre d'un jeune aide missionnaire !

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2003 - LIMA, PÉROU

Voilà déjà presque 2 jours que je jeûne. Je ne ressens pas la faim. Un peu de fatigue. Je décide, avant d'aller dormir, d'aller prendre une marche dans les rues de Lima. Il est environ 22h30. Ce que je vois me trouble...

Je marche au son des discothèques qui crachent leur musique comme pour assourdir la lourdeur des murs. C'est sombre, c'est sale, il fait froid. Une vieille dame agite une bouteille de Sprite coupée en 2 pour recueillir quelques cents. Un dealer de dope se faufile entre les carcasses de voitures rouillées, bossées, percées, pour m'offrir sa camelote. Partout, les affiches illuminées des grands magasins annoncent leurs produits. SERVICE RAPIDE. Un clochard, chargé d'un drap, de sacs et de quelques larmes, cherche un endroit où dormir. Trois-quatre jeunes riches, bien vêtus, rient aux éclats de l'autre côté de la rue. Ça me fait penser à ces deux jeunes du film: "Y tu mama tambien" ("Et ta mère aussi") qui « tripent » leur vie autant que possible, roulant sans même entendre le murmure du pauvre, ignorant même son existence.

Je me fais bousculer par des jeunes d'une gang de rue. Me retournant, j'aperçois une femme ayant stationné sa poussette (dans laquelle dort sa petite de quelques mois) dans un tas d'ordures. Elle y fouille, espérant trouver de quoi les nourrir ou les habiller. L'excitation monte au "Tragamonedas": quelqu'un vient de remporter 50\$ dans une machine à sous. Pendant qu'il empoche, un homme gis, ivre-mort, sur le trottoir, devant moi, à mes pieds.

Mon jeûne m'affecte-t-il au point où j'hallucine tout ça? Ou peut-être est-ce que je dors déjà? Et qu'enfin je me réveillerai bientôt dans mon petit monde calme et joli. Mon petit monde où tous pétrissent la pâte pour que chacun ait droit à son pain quotidien; ou, du sourire des uns, naît l'espérance des autres. Dans mon monde où l'on reconnaît la vraie valeur d'un clin d'œil; ou le plus petit est sagesse du plus grand et le plus grand, modèle du petit. Mais de quel monde est-ce que je parle? Je ne sais pas. Je ne sais plus. Je ne veux plus. La tête me tourne.

Lima, ville des inégalités.

Lima, ville comme toutes les villes.

Un cri vers l'humanité: "J'ai soif!"

David Moisan

Erratum

Veuillez prendre note que le numéro de téléphone de l'ACEF DU GRAND-PORTAGE est le 867-8545. Contactez-les à leur nouvelle adresse :

5, rue I berville
Rivière-du-Loup (QC) G5R 1G5
Tel : 867-8547 Fax:867-8546

Vous voulez économiser de l'argent?

En consultant ce site web vous y apprendrez de quelles manières votre organisme, par des remboursements de TVQ et TPS, peut économiser de l'argent.

<http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/publications/in/in-229.asp>



CDC du KRTE



Recherche une personne en technique administrative pour exécuter les tâches suivantes :

- Rentre les données comptables avec le logiciel Dynacom;
- Assure le suivi des comptes payables et recevables;
- Prépare les états financiers mensuels et annuel;
- Planifie, fait le suivi des assurances - collectifs et du Frec (fonds recherches éducatives et communautaires)

2 jours / semaine

12\$ / heure

Nous faire parvenir votre C.V. avant le 9 janvier 2004

CDC du KRTB

26 rue Joly

Rivière-du-Loup

G5R-3H2

cdckrtb@videotron.ca

Pour que cessent ces meurtres de femmes

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) vous invite à signer une pétition en ligne pour demander aux autorités fédérales du Mexique ainsi que l'État de Chihuahua et de la ville de Ciudad Juarez de mener une enquête sérieuse sur les nombreux meurtres et disparitions de femmes de Ciudad Juarez et de s'engager dans un travail de prévention de la violence contre les femmes.

Vous trouvez la pétition en anglais et en espagnole à l'adresse suivante :

<http://www.petitiononline.com/JUAREZ/> .

Vous pouvez également rédiger une lettre dans la langue de votre choix et la faire parvenir aux adresses suivantes : C. Patricio Martinez Garcia, Gobernador constitucional des estado de Chihuahua, courriel : particip@chihuahua.gob.mx

C. Vincente Fox quezada Presidente de Mexico, site web : www.presidencia.gob.mx et cliquer sur comentarios.

Source : Le tour d'y voir 26 novembre 2003

JOYEUSES FÊTES!!



Les membres du Conseil d'administration se joignent à l'équipe de la CDC du KRTB pour vous souhaiter de Belles et Joyeuses Fêtes de Noël. Que la prochaine année soit empreinte de Bonheur, de Santé, de Projets et de Créativité.

Pensée du mois



Ma maman disait toujours : « la vie est comme une boîte de chocolats, on ne sait jamais sur quoi on va tomber ».

Forrest Gump



Drummondville, le 15 décembre

La TNCDC demande au gouvernement Charest d'entendre les citoyens et les citoyennes du Québec

La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) du Québec invite le gouvernement Charest à réviser sa position et à maintenir des espaces pour la société civile, et particulièrement le monde communautaire, à l'intérieur des différentes structures de développement. Le développement du Québec doit se faire en maintenant un partenariat efficace et respectueux entre les élus et les représentants des groupes d'intérêt œuvrant quotidiennement à l'avancement de leur municipalité, leur MRC, leur région et leur Québec.

Lors de leur rencontre nationale des 11 et 12 décembre 2003, les 41 membres de la TNCDC ont manifesté leur inquiétude face au projet de loi 34. Avec le projet proposé, l'espace accordé aux représentants de la société civile est restreinte, sujette à l'interprétation et tributaire de l'opinion des élus d'une région. Alors que les CLD et les CRD avaient l'obligation de réserver des espaces, entre autres pour les représentants du communautaire, le projet de loi 34 nous ramène au siècle dernier. *« Au cours des dernières années, nous avons travaillé durement à établir des collaborations, nous avons mis des projets de l'avant, notre vision est de plus en plus complémentaire et voilà que notre place n'est plus assurée. C'est comme si nous étions de trop, comme si nous étions une lourdeur et non des partenaires importants pour développer une vision de nos régions »* mentionne André Beaudry.

En nous appuyant sur des éléments fondamentaux qui guident les actions des CDC tels que la justice sociale, la démocratie se traduisant, entre autres, par la participation pleine et entière de la société civile, le partage de la richesse collective et la lutte à l'appauvrissement, nous affirmons, collectivement, que les projets de loi actuellement en voie d'adoption ne rencontreront pas ces objectifs et même, qu'ils produiront l'effet inverse.

De plus, la Table nationale des CDC dénonce d'autres projets de loi qui auront pour effet d'augmenter le nombre de personnes à petit salaire, de détruire la stabilité sociale et d'augmenter l'écart entre pauvres et riches. Il risque d'en être ainsi avec les projets de loi 30 et 31, qui modifie l'article 45 permettant la sous-traitance, le transfert d'activités sans faire suivre l'unité syndicale et qui ouvre la porte à une baisse des conditions de travail. En adoptant cette loi, le gouvernement va à l'encontre de la lutte à la pauvreté et accentue la précarité de l'emploi affaiblissant ainsi le tissu social.

Face à cette troublante réalité, la TNCDC appuie les autres mouvements de lutte qui se mobilisent et qui veulent une réelle justice sociale. Nous voulons donc faire savoir à nos collaborateurs que la TNCDC et ses organismes membres participeront à diverses actions mobilisatrices.